



Belfius Invest Top Funds Selection Protected

Un investissement sur mesure qui permet d'accroître votre capital

Voici un certain temps déjà que les taux d'intérêt sont bas et il est possible que cela ne change pas d'ici peu. Comme d'autres investisseurs, vous êtes sans doute à la recherche d'une formule qui rapporte éventuellement plus à long terme. Il est important pour vous que le remboursement à l'échéance de vos versements nets soit assuré, mais vous souhaitez néanmoins améliorer votre rendement grâce à une sélection de fonds réputés ? Dans ce cas, optez pour l'assurance vie Belfius Invest Top Funds Selection Protected, le nouvel investissement de Belfius Banque.

Les atouts de Belfius Invest Top Funds Selection Protected :

- pour chaque versement, vous bénéficiez d'un droit au remboursement de votre capital par la compagnie d'assurances ;
- outre la protection du capital, vous avez la possibilité de bénéficier d'un rendement potentiel supplémentaire en investissant une partie de la prime dans des fonds de sociétés de gestion réputées ;
- vous disposez d'un investissement fiscalement intéressant ;
- vous bénéficiez d'un investissement flexible : vous pouvez constamment adapter votre stratégie et racheter votre réserve sans frais, à des moments déterminés ;
- vous disposez d'un investissement doté d'options intérêts-santes, adaptées à vos besoins : Stop-Loss, Lock-Win et rééquilibrage automatique de vos fonds branche 23 ;
- vous bénéficiez de tous les avantages de la planification successorale via une assurance vie.

Comment fonctionne Belfius Invest Top Funds Selection Protected ?

Belfius Invest Top Funds Selection Protected est une assurance vie composée de deux volets.

Volet 1

Une partie de votre prime nette totale (après la taxe d'assurance et les frais d'entrée) est investie dans une **assurance de la branche 21** (Belfius Invest Top Funds Selection Protected Fix). Ceci vous donne droit, **grâce au taux garanti**, à un remboursement de chaque prime nette versée à la fin de la 8^e année civile complète après chaque versement.

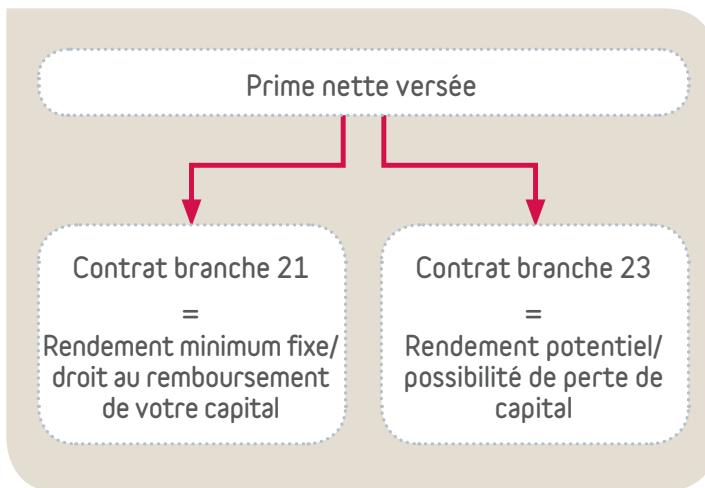
Volet 2

Le reste de votre prime nette totale est investie dans une **assurance de la branche 23** (Belfius Invest Top Funds Selection Protected Plus). Ce volet peut apporter un rendement supplémentaire. Dans ce cadre, vous pouvez choisir parmi les compartiments du fonds d'assurance de Belfius Insurance qui, à leur tour, investissent dans différents **fonds de placement de sociétés de gestion mondialement réputées, telles que Carmignac, Blackrock, J.P. Morgan et Templeton**. Ces fonds ont été sélectionnés sur la base de leurs **prestations antérieures** et aussi parce qu'ils offrent un **potentiel de croissance appréciable** dans les circonstances actuelles du marché. Dans ce volet, le rendement et le capital ne sont pas garantis. La valeur de votre assurance de la branche 23 évolue en fonction de la valeur des fonds dans lesquels vous investissez.



Ce produit est destiné à la partie protégée du portefeuille de l'investisseur. Vous trouverez de plus amples informations concernant l'approche en matière d'investissements auprès de Belfius sur www.belfius.be/approcheinvestissements.

L'investisseur est invité à consulter son spécialiste en investissements Belfius Banque qui parcourra avec lui ses connaissances et son expérience en matière financière, ses objectifs d'investissement et son horizon d'investissement ainsi que sa situation financière.



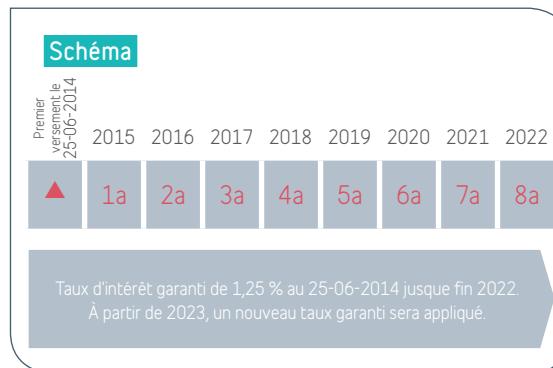
Exemple pratique

Le 25-06-2014, vous investissez 10 000 euros nets dans Belfius Invest Top Funds Selection Protected.

Commençons par examiner le volet 1 (Belfius Invest Top Funds Selection Protected Fix)

L'assurance branche 21 offre le remboursement de la totalité de la prime nette versée. Pour tout versement dans votre assurance de la branche 21, vous bénéficiez d'un taux garanti (actuellement 1,25 % au 25-06-2014) et ce, **jusque fin 2022**. Après cette période de garantie, ce taux garanti vous permet de récupérer au moins le capital initial (après la taxe d'assurance et les frais d'entrée) que vous avez investi dans Belfius Invest Top Funds Selection Protected. Ce contrat a une **durée indéterminée**. Vous choisissez vous-même quand vous souhaitez racheter la réserve de ce contrat.

Si vous ne retirez pas le capital de votre assurance branche 21 au terme de cette période de garantie, un nouveau taux garanti sera appliqué.



Sur une prime totale nette de 10 000 euros, **9 090 euros** sont investis dans votre **assurance branche 21**. Votre capital net de 10 000 euros est reconstitué fin 2022 via le taux garanti de 1,25 %. Comme vous optez pour un droit au remboursement à 100 % de votre capital net, environ 89 % de votre prime est versée dans la branche 21.

Le capital net à l'échéance sera peut être plus élevé grâce au rendement supplémentaire de votre assurance branche 21 via la participation bénéficiaire annuelle.

Vous investissez dans une assurance branche 21 de Belfius Insurance. Que fait l'assureur avec vos primes ? Il les investit dans des obligations d'émetteurs de bonne qualité (pouvoirs publics et entreprises) et dans un portefeuille de crédits hypothécaires. Une petite partie est également investie dans l'immobilier et dans des actions de grandes entreprises de divers secteurs. Outre le taux garanti, l'assureur peut également vous octroyer une participation bénéficiaire variable, en fonction des résultats financiers. Il va de soi que les mauvaises prestations sur les marchés financiers pèsent sur la participation bénéficiaire, mais elles n'ont pas d'influence sur votre taux d'intérêt garanti.

En fonction de l'importance de la réserve de votre contrat branche 21 ou de votre contrat branche 23, l'assureur peut aussi vous octroyer une participation bénéficiaire supplémentaire.

Les intérêts versés et la participation bénéficiaire éventuelle sont définitivement acquis. Ils rapportent à leur tour des intérêts. Cette participation bénéficiaire vous permet de récupérer éventuellement un montant supérieur à votre capital garanti à la date d'échéance de votre contrat branche 21.

Maintenant que nous connaissons le montant à investir dans le volet 1, c'est-à-dire 9 090 euros, nous pouvons directement investir le montant restant dans le **volet 2**, votre assurance branche 23, à savoir 10 000 euros - 9 090 euros = 910 euros.

Penchons-nous à présent sur le volet 2 (Belfius Invest Top Funds Selection Protected Plus)

Le reste de votre prime est donc investi dans une **assurance de la branche 23**. Dans notre exemple chiffré, cela signifie que, de la prime nette totale de 10 000 euros, **910 euros** sont investis dans cette assurance de la branche 23. Ce contrat n'a **pas d'échéance finale**. C'est vous qui déterminez quand vous rachetez la réserve de ce contrat.

Avec cette assurance de la branche 23, vous viser un rendement potentiel supplémentaire par le biais de fonds.

Ces fonds n'offrent pas de protection du capital et les rendements ne sont pas garantis. Ils peuvent dès lors enregistrer des prestations tant positives que négatives. Mais, normalement, l'horizon de placement à long terme offre une marge suffisante pour faire face aux fluctuations intermédiaires.

Comment procérons-nous dans ce deuxième volet ?

Vous pouvez actuellement choisir parmi un large éventail de compartiments du fonds interne de Belfius Insurance qui, à leur tour, investissent dans des fonds de **sociétés de gestion de fonds réputées**. Vous avez actuellement le choix parmi :

- des fonds gérés activement qui investissent dans des **actions d'une région déterminée** ;
- des fonds gérés activement qui investissent dans des **obligations dotées d'un coupon élevé** ;
- des fonds gérés activement qui investissent dans un **portefeuille bien diversifié d'actions et d'obligations**.

Les dix compartiments d' excellente qualité qui sont actuellement repris dans la sélection et qui offrent un rendement potentiellement élevé sont énumérés ci-après :

Compartiments qui investissent dans des actions

Nom	Société de gestion du fonds sous-jacent
BI Templeton Asian Smaller Co A	Franklin Templeton
BI Blackrock Global Funds European A2	Blackrock Investment Mgt
BI Robeco US Large Cap Equities D	Robeco Luxembourg SA
BI Aberdeen Global Japanese Equity Fund A2	Aberdeen Global Services

Compartiments qui investissent dans des obligations

Nom	Société de gestion du fonds sous-jacent
BI Fidelity Funds Emerging Market Debt A acc	Fidelity
BI Robeco High Yield Bonds DH	Robeco Luxembourg SA

Compartiments qui investissent dans des actions et obligations

Nom	Société de gestion du fonds sous-jacent
BI Carmignac Patrimoine	Carmignac Gestion
BI Ethna Aktiv E	Ethenea
BI J.P. Morgan Investment Funds Global Income Fund A	J.P. Morgan
BI Blackrock Global Funds Global Allocation Fund A2	Blackrock

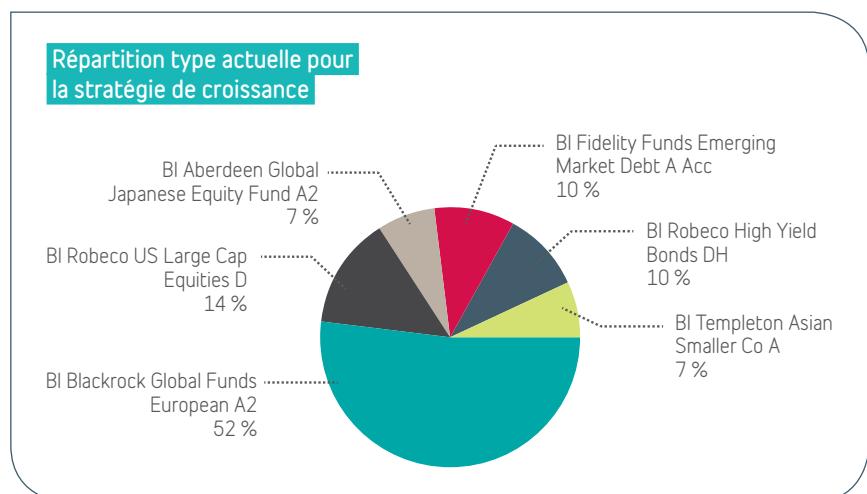
Le fonds interne lié à votre assurance branche 23 comprend également un compartiment **BI Money Market**. Ce compartiment investit dans le fonds monétaire Dexia Money Market Euro, géré par Candriam. Le rendement potentiel de ce compartiment est relativement faible. Normalement, les fluctuations de cours de ce compartiment sont également limitées. Le plus souvent, vous n'investirez dans ce compartiment que de manière temporaire. Par exemple, les réserves des compartiments énumérés ci-dessus peuvent être transférées dans ce compartiment dans l'attente d'un nouvel investissement.

Vous trouverez plus de détails sur la politique d'investissement des différents compartiments de la branche 23 à la fin de ce document.

Quel compartiment choisir ?

De commun accord avec le conseiller financier de votre agence Belfius, vous pouvez choisir un compartiment ou une combinaison de compartiments qui, en fonction de la situation sur les marchés financiers et de votre appétit pour le risque, offrent les meilleures perspectives d'un éventuel bon rendement.

Vous pouvez également opter pour une « **répartition type** » des compartiments dans laquelle différents compartiments sont repris à raison d'un poids déterminé. Selon les spécialistes en investissements de Belfius, cette répartition vous offre les meilleures perspectives d'un beau rendement. Vous pouvez en outre opter, soit pour une stratégie basée sur la **stabilité (Stability)** soit pour une **stratégie de croissance (Growth)**. Il va de soi que le pourcentage d'actions dans les deux portefeuilles sera très différent. Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre conseiller financier dans votre agence.



Présentation schématique

La réserve de votre contrat Belfius Invest Top Funds Selection comprendra les trois éléments suivants, pour l'horizon de placement que vous aurez choisi :

réserve garantie de votre contrat Belfius Invest Top Funds Selection Protected Fix (branche 21)
→ sur la base du taux garanti



participation bénéficiaire de votre contrat Belfius Invest Top Funds Selection Protected Fix (branche 21)
→ variable



réserve de votre contrat Belfius Invest Top Funds Selection Protected Plus (branche 23)
→ variable

Une formule fiscalement intéressante

Une taxe d'assurance de 2 % est prélevée sur le capital versé. Vu l'horizon de placement à long terme de cette assurance, l'impact de cette taxe sur le rendement final est limité. Comme tant le contrat branche 21 que le contrat branche 23 ont une durée indéterminée, vous pourrez en outre rester à vie dans ce contrat et vous ne devrez payer la taxe de 2 % qu'une seule fois par prime versée.

Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, vous ne devez pas payer de précompte mobilier **pour votre contrat branche 21 en cas de rachat au minimum 8 ans et un jour après le début du contrat.**

Pour votre contrat branche 23, selon la législation fiscale actuellement en vigueur, aucun précompte mobilier n'est dû en cas de rachat.

Le traitement fiscal dépend de votre situation personnelle et peut bien sûr évoluer dans l'avenir.

Atouts supplémentaires

Stop-Loss et Lock-Win

Vous pouvez adapter votre assurance de la branche 23 à vos besoins. Par exemple, en ajoutant la formule Stop-Loss à votre contrat, vous pouvez limiter les pertes futures possibles par versement pour un compartiment déterminé. La formule Lock-Win vous permet, quant à elle, de verrouiller les éventuels gains futurs pour un compartiment déterminé. Ces pourcentages Stop-Loss et Lock-Win sont toujours calculés par rapport à la valeur du compartiment à la date du versement.

En cas d'exécution du Stop-Loss et du Lock-Win, la valeur du fonds est automatiquement versée dans le fonds de liquidités (BI Money Market). Vous pouvez alors choisir de quelle manière investir le montant disponible. Par exemple, vous pouvez le faire investir dans un autre compartiment de votre contrat branche 23, ou le faire transférer dans votre contrat branche 21.

Ces pourcentages Stop-Loss et Lock-Win peuvent être différents selon les compartiments.

Rééquilibrage

Deux fois par an, vous avez la possibilité de demander que les poids relatifs des différents compartiments choisis soient réajustés en fonction de la dernière répartition pour laquelle vous avez opté. C'est ce que l'on appelle le « rééquilibrage » automatique. De cette façon, la pondération de ce que vous avez investi dans chaque compartiment est réadaptée en fonction de votre stratégie d'investissement initiale. Les compartiments dont la valeur a augmenté peuvent être quelque peu réduits. Il est ainsi possible de réaliser des bénéfices. Quant aux compartiments dont la valeur a baissé, vous pouvez en racheter à un moindre prix.

Vous serez averti de cette possibilité de rééquilibrage.

Questions intéressantes

Puis-je adapter ma stratégie ?

Vous pouvez toujours adapter votre stratégie d'investissement.

Si vous optez pour une des combinaisons de compartiments proposées par Belfius Banque, vous pouvez par exemple, si vous démarrez avec une stratégie de croissance, passer sans problème à une stratégie de stabilité.

Ou vous pouvez opter ultérieurement pour des compartiments qui sont mieux adaptés à votre horizon d'investissement et à votre appétit pour le risque.

Puis-je effectuer des versements séparément dans chaque contrat ?

Vous pouvez également effectuer des versements ultérieurs séparément dans votre contrat branche 21 ou dans votre contrat branche 23, sans devoir scinder la prime entre les deux contrats. Attention ! Si vous effectuez un versement libre uniquement dans le contrat branche 23, pour lequel le rendement n'est pas certain, il est alors possible que la part Branche 21 ne sera pas suffisante pour assurer le remboursement du total des versements nets.

Un transfert est-il possible ?

Vous pouvez faire transférer (partiellement ou totalement) la réserve constituée au sein des différents compartiments de branche 23 entre ces mêmes compartiments. Vous pouvez également transférer (partiellement ou totalement) cette réserve vers un (ou plusieurs) compartiment(s) du contrat dans le(s)quel(s) vous n'avez pas encore investi.

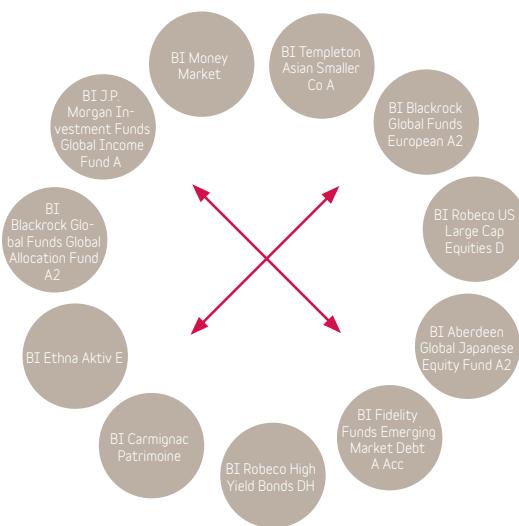
Vous pouvez également transférer la réserve de compartiments déterminés de votre contrat branche 23 vers votre contrat branche 21. Ainsi par exemple, vous pouvez verrouiller les gains éventuels réalisés dans votre assurance branche 23 en les transférant vers votre assurance branche 21. Vous pouvez ainsi également diminuer le risque de votre investissement.

Vous pouvez également transférer (partiellement) la réserve de votre contrat de la branche 21 vers votre contrat de la branche 23. Mieux vaut le faire au moins 8 ans après le début du contrat, sans quoi vous devrez payer un précompte mobilier.

Les transferts entre vos fonds branche 23 et entre votre contrat branche 23 et votre contrat branche 21 offrent l'avantage appréciable que vous ne devez pas payer de taxe d'assurance sur ceux-ci.

Contrat branche 21

Contrat branche 23



→ Rachat de votre contrat branche 23

Il est également possible d'effectuer sans frais un rachat partiel à hauteur de maximum 10 % de la réserve acquise du contrat branche 23. Ce n'est possible qu'une fois tous les 12 mois et avec un plafond de 25 000 euros. Vous déterminez vous-même si vous procédez au rachat dans un compartiment déterminé ou dans une combinaison de compartiments dans lesquels vous avez investi.

Vous pouvez aussi racheter sans frais régulièrement (p. ex. tous les mois, trois mois, six mois, tous les ans) des montants de votre **contrat branche 23** via une **formule Comfort**. Le retrait se fait selon la pondération investie dans chaque compartiment branche 23.

À vous de choisir le montant que vous souhaitez racheter avec un minimum de 125 euros et un plafond annuel de 20 % du total des versements effectués dans votre contrat branche 23. En outre, vous pouvez arrêter rapidement et gratuitement les rachats, ou modifier le montant souhaité.

Vous ne pouvez pas combiner ces rachats partiels avec les rachats gratuits de votre assurance branche 23 mentionnés ci-dessus.



Cette formule vous intéresse ?

Demandez de plus amples informations à votre conseiller financier dans votre agence Belfius, téléphonez gratuitement au numéro 0800 92 700 ou naviguez sur www.belfius.be.

De même, en cas de versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s), à la suite du décès de la personne assurée dans le cadre du contrat, aucun frais ne sont imputés par l'assureur.

Quels sont les avantages d'une assurance vie ?

Belfius Invest Top Funds Selection Protected est un produit d'assurance vie et vous en offre dès lors les avantages. Si l'assuré décède pendant la durée du contrat, la valeur du contrat est versée à la personne désignée comme bénéficiaire. Il peut s'agir de votre partenaire, de votre (vos) enfant(s) ou petit(s)-enfant(s).

En cas de décès, vous pouvez également, par le biais de Belfius Invest Top Funds Selection Protected, attribuer à certaines personnes des sommes plus élevées que ce à quoi elles ont droit selon le droit successoral, tout en respectant les dispositions relatives à la réserve légale de certains héritiers.

La réserve du contrat en cas de décès peut également être versée selon les règles du droit successoral.

Ici encore, en principe, vous restez maître de la situation et pouvez toujours modifier le nom du bénéficiaire ultérieurement.

Grâce à cet investissement, vous pouvez donc planifier votre succession et protéger vos proches en cas de décès. Votre conseiller financier chez Belfius se fera un plaisir de vous fournir de plus amples informations à ce sujet.

Conclusion

Belfius Invest Top Funds Selection Protected est la solution idéale si vous souhaitez investir à long terme. C'est un investissement qui associe le droit au remboursement de votre capital et rendement potentiel appréciable, grâce à une offre vaste de compartiments qui investissent dans des fonds de sociétés de gestion réputées. En outre, cet investissement vous offre énormément de flexibilité.

Puis-je également verser de faibles montants ?

Vous n'êtes pas obligé de verser des sommes importantes. Vous pouvez investir à votre propre rythme et déterminer vous-même le montant que vous versez. Le versement minimum pour les deux contrats (branche 21 et branche 23) conjointement est de 25 euros. Dans le contrat branche 23, un versement minimum de 5 euros est requis. Vous souhaitez investir automatiquement un montant déterminé ? Il vous suffit de créer un ordre permanent.

Mon capital est-il disponible ?

Vous pouvez toujours racheter la réserve de votre contrat branche 21 ou de votre contrat branche 23. En cas de rachat, ce sont les versements les plus anciens qui sont prélevés en premier lieu. Pendant la durée du contrat, vous pouvez racheter (partiellement ou totalement) la réserve de votre contrat branche 21 ou de votre contrat branche 23 **sans frais, à certains moments**.

Quand est-ce possible ?

→ Rachat de votre contrat branche 21

C'est possible via un **rachat partiel de votre contrat branche 21 pendant le mois de janvier qui suit la fin de chaque période de garantie du taux d'intérêt**. Celle-ci est de minimum 8 ans et de maximum 9 ans après chaque versement. Après la période de garantie, un nouveau taux d'intérêt est appliqué à la réserve garantie constituée d'un versement antérieur. Vous pouvez donc racheter cette réserve garantie au début de l'année, sans devoir payer de frais de sortie.

Il est également possible d'effectuer sans frais un rachat partiel à hauteur de maximum 10 % de la réserve acquise du contrat branche 21. Ce n'est possible qu'une fois tous les 12 mois et avec un plafond de 25 000 euros.

En cas de retrait de votre contrat branche 21 au moins 8 ans après le début du contrat, vous ne devrez pas non plus payer de précompte mobilier.

Informations sur la politique d'investissement des différents compartiments de la branche 23

Compartiments d'actions

Compartiment BI Templeton Asian Smaller Co A

Le compartiment investit dans **Templeton Asian Smaller Co A** qui vise un accroissement du capital à long terme et investit principalement dans les actions cessibles et dans les certificats de dépôt de Small-caps établies en Asie et/ou qui déplacent une part importante de leurs activités dans cette région. L'Asie regroupe, sans que cette liste soit limitative, les pays suivants : Bangladesh, Cambodge, Corée, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines, République populaire de Chine, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande, etc.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment BI Blackrock Global Funds European A2

Le compartiment investit dans **Blackrock Global Funds European A2**. L'objectif de ce fonds est de maximiser le rendement total libellé en euros en investissant dans les actions d'entreprises établies en Europe ou qui y sont majoritairement actives sur le plan économique.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiment BI Robeco US Large Cap Equities D

Le compartiment investit dans **Robeco US Large Cap Equities D**, qui investit à son tour dans de grandes entreprises aux États-Unis. Ce compartiment se compose principalement d'actions affichant une capitalisation de marché supérieure à USD 2 milliards. Son objectif est de prendre des positions quand les marchés s'orientent à la hausse et de conserver le capital quand ceux-ci baissent, au moyen d'une gestion active des risques.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 3

Compartiment BI Aberdeen Japanese Equity Fund A2

Le compartiment investit dans **Aberdeen Global Japanese Equity Fund A2**. Ce compartiment a pour vocation d'offrir un accroissement du capital à long terme en investissant dans des actions japonaises cotées en Bourse.

Le risque de change du yen par rapport à l'euro est couvert.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 4

Compartiments obligataires

Compartiment BI Fidelity Funds Emerging Market Debt A acc

Le compartiment investit dans **Fidelity Funds Emerging Market Debt A acc** et vise à réaliser des rendements et un accroissement du capital, en investissant principalement dans des titres de créance émanant de marchés émergents dans le monde entier. Le fonds peut aussi investir dans d'autres types de titres, dont les instruments de dette de marchés locaux, des titres à taux fixe, des actions et des obligations d'entreprise d'émetteurs évoluant sur un marché émergent, et dans des obligations de moindre qualité. Les investissements se cantonnent, mais pas exclusivement, à l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et l'Europe de l'Est.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 3

Compartiment BI Robeco High Yield Bonds DH

Le compartiment investit dans **Robeco High Yield Bonds DH**. Ce fonds investit à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprise à haut rendement, affichant une notation maximale de BBB. Les obligations high-yield offrent généralement un rendement plus élevé que les obligations classiques, mais sont assorties d'un risque supérieur. L'atout de ce compartiment réside dans le fait qu'il réduit activement ce risque en investissant dans 100 entreprises différentes et en diversifiant les investissements sur plusieurs secteurs et catégories de notation. Les obligations d'entreprise font l'objet d'une sélection bottom-up (ascendante), à la faveur d'une analyse scrupuleuse des sociétés.

Le fonds couvre entièrement les risques de change par rapport à l'euro.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 3

Compartiments mixtes

Compartiment BI Carmignac Patrimoine

Le compartiment investit dans **Carmignac Patrimoine**. L'objectif de ce compartiment est de signer, sur la période d'investissement minimale recommandée de trois ans, de meilleures performances que son indice de référence composite comme suit : 50 % de l'indice MSCI AC World, l'indice mondial MSCI des actions internationales, et 50 % du Citigroup WGBI All Maturities EUR, un indice obligataire mondial.

Ce fonds investit dans un portefeuille mixte mondial qui se compose à tout moment au minimum de 50 % d'obligations et de liquidités. Il offre la stabilité et la résistance nécessaires lorsque les marchés sont volatils. Ce fonds mixte flexible investit également dans les marchés émergents. Les actions sont sélectionnées sur la base des analyses et des convictions des gestionnaires, avec une préférence pour les thématiques axées sur la croissance. Des techniques spécifiques de couverture sont appliquées au sein du fonds afin de protéger le portefeuille contre les pertes éventuelles en cas de baisse des marchés, de hausse des taux d'intérêt et de fluctuations monétaires.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 2

Compartiment BI Ethna Aktiv E

Le compartiment investit dans **Ethna Aktiv E**, qui se concentre au premier chef sur la réalisation d'une croissance adéquate de la valeur en euros avec, en guise de critère la stabilité de la valeur, la protection du capital et la liquidité de l'actif du fonds. Le fonds investit ses actifs dans des titres de toute nature, notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats et dépôts à terme. La valeur des investissements en actions, fonds d'actions et titres similaires ne peut au total pas dépasser 49 % des actifs nets de ce compartiment.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 1

BI J.P. Morgan Investment Funds Global Income Fund A

Le compartiment investit dans **JPM Global Income A (acc)**. Ce fonds investit à l'échelle mondiale, essentiellement en obligations et partiellement en actions. Les obligations sont sélectionnées sur la base de leurs coupons potentiellement élevés, et les actions sur la base du rendement de leur dividende. La flexibilité du processus d'allocation procure aux investisseurs une certaine marge de manœuvre dans les classes d'actifs, secteurs et marchés, selon les opportunités qui se présentent. Le risque de devise par rapport à l'euro est en grande partie couvert.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 2

BI Blackrock Global Funds Global Allocation Fund A2

Le compartiment investit dans **Blackrock Global Funds European A2**. Ce fonds vise un rendement maximal libellé en dollar américain en investissant à l'échelle mondiale, dans des circonstances normales, principalement en actions, mais aussi en dettes et en titres à court terme émis par des entreprises et des pouvoirs publics. Le fonds tentera normalement d'investir en titres que les gestionnaires estiment sous-valorisés. Il peut aussi investir dans des actions de petites entreprises de croissance.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 2

Compartiment de liquidités

Compartiment BI Money Market

Le compartiment investit dans **Candriam Money Market Euro**. Ce fonds investit principalement dans les instruments monétaires, les fonds obligataires d'une durée résiduelle d'un an maximum ou dont le taux est révisable au moins annuellement ainsi que dans les certificats de trésorerie. Les émetteurs d'instruments monétaires et d'obligations affichent au moins une notation Investment Grade (BBB-/Baa3). Les investissements sont libellés en EUR, ainsi que dans les devises des pays membres de l'OCDE.

Le compartiment est libellé en euros.

Classe de risque : 0

Les classes de risque sont calculées sur une échelle de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Frais et risques

Frais d'entrée

Maximum 2,50 %.

Frais de sortie

5 %, 4 %, 3 %, 2 %, 1 % selon que le rachat a lieu au cours de la 1^e, 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année ou plus à partir du début du contrat. En cas de rachat ou de transfert de la réserve du contrat Belfius Invest Top Funds Selection Fix (branche 21) au terme des 8 premières années du contrat, outre 1 % de frais de sortie, il est possible que des frais financiers de sortie soient portés en compte (calculés selon l'AR du 14 novembre 2003 portant sur l'activité d'assurance vie), limités conjointement à 5 % maximum.

Pour les exceptions, voir plus haut dans le texte.

Frais de gestion

- Contrat de la branche 21 : chaque mois 0,01 % sur la réserve acquise ;
- Contrat de la branche 23 : maximum 1,35 % par an pour les fonds d'actions, maximum 1,2 % par an pour les fonds mixtes, maximum 1,1 % par an pour les fonds obligataires. Vous trouverez ci-dessus à quelle catégorie appartient quel compartiment. Ces frais sont imputés par l'assureur et sont calculés sur la valeur d'inventaire du fonds sous-jacent. L'assureur ne facture pas de frais de gestion pour le « fonds de liquidités ».

Indemnité de rachat/de reprise

Une indemnité de sortie conjoncturelle peut être imputée pour le contrat de la branche 21 pendant les 8 premières années suivant chaque versement et pendant les 8 années de toute nouvelle période de garantie du taux d'intérêt garanti, conformément aux dispositions de l'AR du 14 novembre 2003 portant sur l'activité d'assurance vie. Cette indemnité peut être appliquée lors d'un rachat ou d'un transfert de réserve.

Frais en cas de transfert

En cas de transfert (partiel) de fonds dans la gamme branche 23 ou en cas de transfert (partiel) du contrat de la branche 21 vers celui de la branche 23 ou inversement, des frais de 1 % sont imputés. Aucuns frais d'entrée, aucun frais de sortie ou taxes ne seront facturés. En cas de transfert durant les 8 premières années du contrat de la branche 21, un précompte mobilier devra en revanche être acquitté.

Un transfert d'un fonds branche 23 vers le fonds de liquidités est gratuit.

Risques

Un investissement dans le contrat d'assurance vie Belfius Invest Top Funds Selection Protected peut comporter les risques suivants :

Risque de capital

Dans le cas des fonds de la Branche 23, il existe un risque que la valeur du capital investi ait baissé lors du retrait à la suite de la situation financière et économique sur les marchés. L'envergure du risque de capital dépend de la stratégie suivie par le fonds. Dans le cas du contrat de la Branche 21, il se peut que votre capital investi et/ou vos intérêts ne soient pas remboursés ou pas totalement en cas de faillite de la compagnie d'assurances Belfius Insurance. Les montants versés par des particuliers et certaines personnes morales dans le contrat de la Branche 21 relèvent du régime légal de la garantie de dépôt belge à concurrence de 100 000 EUR par personne et par entreprise d'assurances.

Risque de taux d'intérêt

Ce risque porte sur le contrat de la Branche 21 ou sur les fonds de la Branche 23 qui investissent (partiellement) en obligations. Lors d'un rachat, il est possible de subir une perte de valeur en cas de hausse des taux du marché. S'il s'agit d'un contrat de la Branche 21, une perte de valeur n'est possible qu'en cas de retrait à des moments où les frais de sortie ou l'indemnité conjoncturelle de sortie sont appliqués. Par contre, en cas de baisse des taux du marché, un fonds peut rapporter une valeur ajoutée.

Risque de change

Ce risque concerne principalement les fonds de la Branche 23. Si un fonds investit également dans une devise (non couverte par rapport à l'euro) et que cette devise n'évolue pas favorablement, le rendement sera réduit lors de la conversion en euro. Par contre, si la devise évolue favorablement, l'investissement apportera également une valeur ajoutée en raison du cours de change favorable.



Vous trouverez de plus amples informations sur l'assurance placement Belfius Invest Top Funds Selection Protected dans la fiche d'information financière qui est disponible dans les agences de Belfius Banque et sur www.belfius.be. Nous attirons votre attention sur le fait que le traitement fiscal lié à cette assurance placement dépend de votre situation personnelle et peut être amenée à évoluer dans le futur.

Le règlement de gestion du fonds Belfius Invest Top Funds Selection Protected Plus est disponible dans chaque agence de Belfius Banque, sur www.belfius.be ou au siège de Belfius Insurance SA - Avenue Galilée 5 - 1210 Bruxelles - RPM Bruxelles 0405.764.064 - Entreprise d'assurance agréée sous le numéro de code 0037 pour l'exercice des branches d'activité Vie. Conditions en vigueur au 25-06-2014.